



C'EST QUOI UN ANIMATEUR?

L'animateur travaille auprès d'enfants ou d'adolescents, à qui il propose de participer à des activités culturelles, sportives, scientifiques, artistiques qu'il conçoit et encadre. Acteur de l'Education Populaire, il favorise ainsi les échanges, la cohésion sociale, encourage l'expression et l'épanouissement des individus au service du vivre-ensemble.

NOTRE DEMARCHE

La FDFC Alsace souhaite que chaque animateur puisse participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets dépassant le cadre de la simple consommation d'activité. Elle espère développer des démarches qui, par leur nature permettront aux enfants de comprendre et d'agir sur leur environnement. Les équipes de formation sensibiliseront fortement les futurs animateurs, aux valeurs de l'Education Populaire, à la dimension éducative nécessaire à la prise en charge d'enfants et à la logique de projet.

DEVENIR FORMATEUR ?

Vous êtes titulaire d'un BAFA, BAFD ou équivalence ?
Vous souhaitez partager vos compétences et vos expériences en séjour de vacances ou accueil de loisirs ?
Vous êtes disponible pendant les vacances scolaires et porteur des valeurs de l'éducation populaire ?
Venez rejoindre le réseau de formateurs BAFA de la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace.



FÉDÉRATION DES
FOYERS CLUBS D'ALSACE
4, rue des Castors | 68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 28 33 | Fax 03 89 33 28 34
mail : fdfc68@mouvement-rural.org
www.foyers-clubs-alsace.org

Agrément national par affiliation à la Confédération des Foyers Ruraux

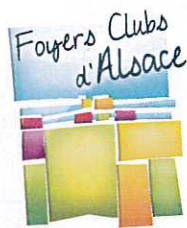


Ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photos Fotolia.



FORMATION BAFA

BREVET D'APTITUDE
AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR



LE BAFA EN 3 ÉTAPES

(A faire dans les 30 mois)



LES CONDITIONS D'ACCÈS

- A la session générale :
- > Avoir 17 ans révolu le premier jour du stage
- A la session d'approfondissement :
- > Avoir suivi la session générale
 - > Avoir réalisé le stage pratique

L'INSCRIPTION

- > S'inscrire sur www.jeunes.gouv.fr et obtenir un n° DDCSPP
- > Télécharger le bulletin d'inscription sur www.foyers-clubs-alsace.org

LE FINANCEMENT

- > Aide au financement versée au terme de la validation des 3 étapes
- > Le formulaire d'aide au financement sera remis lors de la session générale

POUR LES HABITANTS DU HAUT-RHIN

- > Une aide de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Haut-Rhin
- > Aide individuelle aux :
 - lycéens ou étudiants boursiers
 - demandeurs d'emploi
 - bénéficiaire du RSA
 - salariés rémunérés au SMIC
 - stagiaires de la formation professionnelle

> Plus d'infos : Nous contacter au 03 89 33 28 33 ou www.jeunes.gouv.fr



SESSION GÉNÉRALE

ÉTAPE 1 (8 jours)

- > Découverte des fonctions et des responsabilités de l'animateur
- > Découverte des publics et des accueils collectifs de mineurs
- > Expérimentation de techniques et démarches d'animation
- > Travail en équipe, vie quotidienne, sécurité, hygiène et notion de projet

STAGE PRATIQUE

ÉTAPE 2 (14 jours)

A réaliser dans un accueil collectif de mineurs déclaré auprès des services de la Jeunesse et des Sports.
A faire dans les 18 mois suivant la session générale

La Fédération accompagne les stagiaires dans leur recherche de stage pratique au sein de son réseau d'accueils de loisirs enfants et adolescents

SESSION D'APPROFONDISSEMENT

ÉTAPE 3 (6 jours)

- > Programme élaboré à partir des bilans des stages pratiques
- > Perfectionnement dans une technique d'animation en lien avec la thématique de la session

LE BAFA EST DÉLIVRÉ AU TERME
DE CES 3 ÉTAPES PAR UN JURY
DÉPARTEMENTAL

